

Histoires de la technophilie humanitaire

Comment les imaginaires des technologies médiatiques ont façonné les infrastructures de la migration

Philipp Seufferling et Koen Leurs



Édition électronique

URL : <https://journals.openedition.org/hommesmigrations/13949>
ISSN : 2262-3353

Éditeur

Musée national de l'histoire de l'immigration

Édition imprimée

Date de publication : 1 avril 2022

Pagination : 67-77

ISBN : 978-2-919040-61-2

ISSN : 1142-852X

Référence électronique

Philipp Seufferling et Koen Leurs, « Histoires de la technophilie humanitaire », *Hommes & migrations* [En ligne], 1337 | 2022, mis en ligne le 01 janvier 2024, consulté le 11 janvier 2024. URL : <http://journals.openedition.org/hommesmigrations/13949> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/hommesmigrations.13949>

Le texte et les autres éléments (illustrations, fichiers annexes importés), sont « Tous droits réservés », sauf mention contraire.

Histoires de la technophilie humanitaire

Comment les imaginaires des technologies médiatiques ont façonné les infrastructures de la migration

Philipp Seufferling, docteur en études sur les médias et la communication, université de Södertörn (Stockholm, Suède), actuellement chercheur postdoctoral invité au département Médias, culture et communication de l'université de New York, et **Koen Leurs**, docteur, professeur adjoint en études sur le genre, les médias et les migrations, programme d'études supérieures sur le genre, département d'études sur les médias et la culture, université d'Utrecht (Pays-Bas).

Les fantasmes visant à ordonner, à gérer et à restreindre dans l'espace et dans le temps les corps réfugiés par des infrastructures migratoires ne sont pas nouveaux et puisent dans une longue tradition historique. L'analyse d'archives des camps de réfugiés au lendemain de la Seconde Guerre mondiale révèle le rôle des infrastructures médiatiques dans la création, le maintien et l'évolution de pratiques administratives relatives au statut de réfugié. Ainsi, l'utilisation de médias se trouve au cœur des mécanismes de la gestion technologique des « crises » migratoires.

Dans le monde entier, les gouvernements et les acteurs humanitaires expérimentent des « solutions » technologiques « efficaces », « efficaces », mais aussi oppressives et intrusives pour gérer la migration. Afin de résoudre des situations de « crise », les camps de réfugiés et les frontières sont, dans les faits, transformés en laboratoires où les réfugiés deviennent des cobayes. Des technologies expérimentales d'enregistrement, de profilage, d'évaluation du risque, de prise de décision, de surveillance, d'approvisionnement en nourriture et en services sont testées sur les populations, qui souvent n'ont aucun pouvoir décisionnel sur la question.

Ces développements peuvent être démêlés et historicisés si on les considère comme le résultat du croisement entre infrastructures migratoires et infrastructures médiatiques. Le terme « infrastructures migratoires » recouvre, pour les chercheurs de la migration, les assemblages entre acteurs humains et non humains qui constituent la gestion migratoire¹. En tant que telles, les infrastructures migratoires reflètent une conjoncture historique, socio-culturelle,

1. Weiqiang Lin, Johan Lindquist, Biao Xiang, Brenda S. A. Yeoh, « Migration infrastructures and the production of migrant mobilities », in *Mobilities*, vol. 12, n° 2, 2017, pp. 167-174.

économique et politique spécifique. Mais les avancées technologiques révèlent également un moment spécifique de l'histoire des médias. De cette manière, les infrastructures migratoires sont inséparablement liées aux « *infrastructures médiatiques*² ». Les chercheurs qui s'intéressent aux médias utilisent ce concept pour examiner les matérialités technologiques situées de systèmes socio-techniques, c'est-à-dire la circulation et le stockage de définitions, de données, d'information, de contenus. Ici, le terme « médias » peut être compris au sens large comme les matérialités, les technologies et les techniques constituant des environnements qui organisent et manipulent l'espace et le temps, obtenant ainsi un pouvoir infrastructurel. S'intéresser aux infrastructures migratoires sous l'angle des infrastructures médiatiques les situe comme des réalisations médiatico-technologiques singulières qui participent de la matérialisation du statut des réfugiés.

Si les infrastructures médiatiques réalisent et matérialisent des aspirations politiques concernant la gestion des migrations, le développement techno-solutionniste des infrastructures migratoires est également un terreau fertile pour l'imagination : la volonté de protéger, de faciliter et de gérer la mobilité spatiale et temporelle des personnes est projetée sur les technologies. Or la montée en puissance récente d'un solutionnisme technologique dans le domaine de l'innovation des infrastructures migratoires n'a rien de nouveau. À partir d'une analyse d'archives allemandes datant d'après la Seconde Guerre mondiale, il s'agit de montrer de quelle manière, historiquement, les infrastructures migratoires projetaient déjà une confiance et des volontés spécifiques sur les technologies médiatiques. Par le biais de technologies (pré-numériques) en apparence neutres, comme les dossiers papier, les tickets de rationnement, les tampons et les classeurs à tiroirs, les solutions utilisées ont toujours servi à séparer et à classer les populations en catégories bien distinctes de sujets désirables/indésirables, permettant de restreindre la mobilité de certains sujets définis dans le temps et dans l'espace.

Au cours du XX^e siècle, la gouvernance migratoire et les mobilités irrégulières ont évolué et ont abouti au statut contemporain de réfugié. Les migrations forcées à la suite des deux guerres mondiales ont entraîné des initiatives globales, des documents et des institutions visant à reconnaître et à gouverner le sujet « réfugié », principalement représentées aujourd'hui par le Haut-Commissariat des Nations

unies pour les réfugiés (HCR) et la Convention de Genève de 1951 (Convention relative au statut des réfugiés), mais aussi par le droit d'asile des différentes nations et par les mécanismes de protection aux frontières.

Les technologies médiatiques ont joué un rôle clé tout au long de la trajectoire historique du développement des infrastructures migratoires. Les processus historiques et contemporains de l'enregistrement, du triage et du classement des sujets mobiles en tant que réfugiés, personnes déplacées et/ou migrants forcés reflètent les interrelations intrinsèques entre migration et infrastructures médiatiques. L'enregistrement de corps mobiles dans l'objectif de déterminer lesquels sont méritants et lesquels ne le sont pas requiert des procédures et une documentation administrative bien particulière. Celles-ci sont toujours mêlées à des infrastructures médiatiques sous-jacentes. Les sujets mobiles peuvent uniquement obtenir un statut donné ou une forme de reconnaissance en acceptant de rendre leurs corps et leurs trajectoires biographiques lisibles et codables pour les infrastructures médiatiques et migratoires. Dévoiler les fondements historiques des régimes d'asile numériques à travers le prisme des infrastructures médiatiques fait signe vers des moments et des généalogies cruciales pour la gestion temporelle et spatiale des personnes, allant jusqu'aux technologies des projets fascistes et coloniaux.

Enchevêtrement des infrastructures migratoires et médiatiques

L'analyse de l'incorporation par les infrastructures migratoires des infrastructures médiatiques permet de développer une compréhension nuancée de leur place dans les vies des sujets migrants. La recherche sur les infrastructures migratoires et celle sur les infrastructures médiatiques se sont construites sur les mêmes bases, avant de prendre des directions différentes. En relisant la littérature sur la migration et les infrastructures médiatiques, on peut souligner au moins trois points communs.

2. Shannon Mattern, « Deep time of mediatization », in Lisa Parks, Nicole Starosielski (dir.), *Signal Traffic: Critical Studies of Media Infrastructures*, Champaign, University of Illinois Press, 2015, pp. 94-112 ; Lisa Parks, Nicole Starosielski, « Introduction », in Lisa Parks, Nicole Starosielski (dir.), *op. cit.*, 2015, pp. 71-93.

Tout d'abord, la perspective infrastructurelle examine des systèmes tenus pour acquis. La métaphore de la boîte noire est utilisée dans les deux cas. Les études sur les infrastructures médiatiques emploient le terme afin de mettre au jour l'intériorité invisible d'objets et de processus techniques, et de réfléchir aux raisonnements esthétiques, politiques, culturels et économiques que masquent les boîtes noires que sont les radios, les télévisions, Internet et les centres de données, mais également des médias historiques (documents, formulaires, catalogues sur fiches, inscriptions sur les corps et les objets). Dans la recherche sur les infrastructures migratoires, l'ouverture de la « boîte noire » de la migration³ correspond à l'obtention d'informations sur des processus tels que le recrutement des migrants, l'accès aux papiers, et l'économie politique plus large de la mobilité transnationale. La métaphore de la boîte noire rappelle que les infrastructures sont volontairement rendues invisibles aux sujets n'étant responsables ni de leur conception ni de leurs objectifs⁴. Cette invisibilité masque de manière problématique les dynamiques de pouvoir, rend possible diverses formes d'exclusion et d'exploitation, et complique la responsabilité et la contestation. Cependant, la boîte noire est rarement examinée, en raison des fantasmes solutionnistes projetés sur la technologie. Nous affirmons que les infrastructures médiatiques, avec leurs promesses imaginaires d'efficacité, d'objectivité et d'inévitabilité, ajoutent encore à l'effet boîte noire des infrastructures migratoires.

Ensuite, qu'ils s'intéressent aux infrastructures migratoires ou médiatiques, les chercheurs sont attentifs au fonctionnement de l'infrastructure comme dispositif de la gouvernementalité permettant le maintien des géométries de pouvoir. Dans son célèbre article intitulé « Do artifacts have politics? »⁵, Langdon Winner mettait en lumière l'inégalité des politiques infrastructurelles de transport à New York : les tunnels étant conçus pour les automobiles utilisées par les New-Yorkais blancs des classes supérieures, et non pour les bus, les populations afro-américaines moins aisées et non motorisées ne pouvaient pas se rendre dans les parcs. De la même manière, Brian Larkin définit en 2013 la « politique des infrastructures »⁶ comme la gouvernementalité des infrastructures émergeant des interrelations entre les rationalités politiques, les techniques administratives et les systèmes technico-matériels. La « poétique des infrastructures », elle, fait référence aux formes et aux esthétiques

singulières des infrastructures : ces représentations, ressenties et incarnées de manières variées, pourraient donner à certains une impression de progrès, tout en étant oppressives pour d'autres. Les réseaux sociaux et les bases de données numérisées des gouvernements reflètent la mise en place d'une infrastructure nouvelle rendant possible à la fois la mobilité et l'immobilité : les plateformes numériques permettent le lien avec les êtres chers à travers les frontières et le partage d'information. Mais la datafication est également adoptée par les gouvernements afin d'accroître la surveillance et le contrôle sur les

« À la différence de cette approche des infrastructures migratoires centrée sur les personnes, les recherches en infrastructures médiatiques tendent à exagérer l'importance des matérialités physiques.

mouvements et les identités des migrants. Le pouvoir et la représentation, toujours réductionnistes et donc injustes, informent les infrastructures migratoires : le passeport par exemple, d'un document symbolique visant à faciliter la mobilité, est devenu un outil du système des frontières « intelligentes », permettant la mobilité de certains sujets privilégiés, mais limitant celle de la majorité.

Enfin, depuis la défense par Susan Leigh Star en 1999 de l'utilisation du verbe « infrastructureliser », qu'elle définit comme un « *concept fondamentalement relationnel* »⁷, les infrastructures sont souvent comprises en tant qu'assemblage dynamique, influencé à la fois par des processus et des pratiques descendantes (*top-down*) et ascendantes (*bottom-up*). La production infrastructurelle de la migration a lieu conjointement avec la production infrastructurelle des technologies médiatiques. La constitution d'infrastructures, dans les camps de réfugiés par

3. Weiqiang Lin *et al.*, *op. cit.*

4. Lisa Parks, Nicole, Starosielski, *op. cit.*

5. Langdon Winner, « Do artifacts have politics? », in *Daedalus*, vol. 109, n° 1, 1980, pp. 121-136.

6. Brian Larkin, « The politics and poetics of infrastructure », in *Annual Review of Anthropology*, vol. 42, 2013, pp. 327-343.

7. Susan Leigh Star, « The ethnography of infrastructure », in *American Behavioral Scientist*, vol. 43, n° 3, 1999, p. 380.

exemple, ne doit donc jamais être considérée comme « force majeure ». Ce genre d'expériences n'est pas le résultat d'une progression autonome et linéaire, mais plutôt d'acteurs-réseaux : mesures, opportunisme et décisions politiques, influence des milieux d'affaire.

Les recherches sur les infrastructures migratoires et médiatiques divergent dans l'attention qu'elles portent au fonctionnement des infrastructures comme instruments de médiation. Plus précisément, la recherche des infrastructures migratoires s'intéresse surtout aux rôles infrastructurels joués par « différentes sortes d'intermédiaires et d'agents⁸ ». Ces agents comprennent des acteurs étatiques et non étatiques, des migrants et des non-migrants, des intermédiaires professionnels ou amateurs, des fournisseurs de téléphonie mobile, des compagnies de navigation, etc. À la différence de cette approche des infrastructures migratoires centrée sur les personnes, les recherches en infrastructures médiatiques tendent à exagérer l'importance des matérialités physiques.

Vers une cartographie de l'histoire médiatique des infrastructures migratoires

L'étude célèbre publiée par Bowker et Star sur les systèmes de classification dans la modernité occidentale s'intéresse à la question de l'émergence et de l'utilisation des infrastructures⁹. Fondée sur l'analyse de catégories, de standards et sur leur articulation socio-matérielle au sein des infrastructures, leur méthode d'« inversion infrastructurelle¹⁰ » s'attaque aux rouages invisibilisés des technologies médiatiques et des pratiques de classification. Ceci permet d'inverser les processus d'invisibilisation, et de rendre possible l'observation empirique des relations. La méthodologie de l'inversion infrastructurelle nous oriente vers la révélation des politiques historiques derrière les standards naturalisés, les classifications et les pratiques des acteurs des infrastructures migratoires et médiatiques : les processus omniprésents et les systèmes interdépendants, où les catégories sont apparues, se sont stabilisées et ont été invisibilisées, ou au contraire se délitent, deviennent instables et visibles avec le temps. En Allemagne, l'apparition au long du XX^e siècle d'étiquettes et de catégories pour les migrants forcés illustre ces classifications naturalisées : des termes comme « réfugié », « expulsé », « *Displaced Person* », ou « évacué » ont été transformés en classifications administratives, « affiliés¹¹ » à des corps et à des catégories, avec des conséquences socio-matérielles réelles

puisqu'ils régulent à la fois l'accès aux soins et à l'hébergement, et l'exclusion d'une reconnaissance ou d'une citoyenneté ultérieures.

En se penchant spécifiquement sur l'historicité des technologies et infrastructures médiatiques, Shannon Mattern affirme que les infrastructures ont un « *temps profond*¹² », qui peut devenir un objet d'étude : « Par "excavation", il est possible d'accéder aux durées de vie de différentes infrastructures médiatiques et de déterminer quand les infrastructures "anciennes" s'infiltrèrent dans les nouveaux paysages médiatiques, quand des médias de différentes époques forment des strates palimpsestiques, ou quand de nouvelles infrastructures rectifient celles qui les précédaient¹³. » De cette manière, l'analyse historiographique peut dévoiler les sens situés et localisés d'infrastructures médiatiques et migratoires, dans le contexte d'une recherche généalogique portant sur les technologies, les pratiques et les imaginaires médiatiques. Afin de retracer ces trajectoires historiques des infrastructures médiatiques et migratoires, et de leurs imaginaires, nous avons analysé des dossiers d'archives. Des documents datant de l'après-guerre en Allemagne (de 1945 à 1955 environ) ont été rassemblés dans les archives d'État (Archives d'État de Hambourg, Archives d'État de Nuremberg, Archives de la Croix-Rouge, Archives des Nations Unies, Archives fédérales de Coblenche). Les matériaux recueillis sont des documents administratifs (lettres, formulaires, procès-verbaux, correspondances officielles), des photographies et des coupures de journaux.

Étude de cas : le contrôle spatial et temporel des sujets réfugiés dans l'Allemagne d'après-guerre

Dans les années 1940 et 1950, l'Europe centrale a été au centre de développements essentiels dans les normes, les discours, les lois et les pratiques relatives à la gouvernance des réfugiés. Les fantasmes

8. Weiqiang Lin et al., *op. cit.*, p. 172.

9. Geoffrey C. Bowker, Susan Leigh Star, *Sorting Things Out: Classification and Its Consequences*, Cambridge, The MIT Press, 1999.

10. *Ibid.*, p. 34.

11. *Ibid.*, p. 315.

12. Shannon Mattern, *op. cit.*

13. *Ibid.*, p. 103.

d'une administration infrastructurelle de la migration forcée ont préparé le terrain pour les décennies suivantes. Au terme de la Seconde Guerre mondiale, en Europe centrale, des millions de personnes avaient été déplacées et ces groupes ont été pris en charge dans l'Allemagne occupée sous diverses étiquettes bureaucratiques. Les « *Displaced Persons (DP)* » (environ 11 millions), souvent originaires de pays d'Europe de l'Est, suite à leur libération des camps de concentration, de prisonniers et de travail, se retrouvaient loin de chez eux, raison pour laquelle on les nommait également les « étrangers sans domicile » (« *heimatlose Ausländer* »). Les termes « réfugiés » (« *Flüchtlinge* »), « expulsés » (« *Vertriebene* ») et « déplacés » (« *Umsiedler* ») désignaient officiellement les populations d'origine allemande (12-14 millions de personnes) qui durent quitter les territoires de l'Est au moment de la redéfinition des frontières. Avec l'avancée de l'Armée rouge venue de l'Est et la nouvelle frontière le long des rivières Oder-Neisse, les populations allemandes vivant sur des territoires qui correspondent actuellement à la Pologne, à la Tchéquie, à l'Ukraine et à la Russie avaient soit pris la fuite, soit été activement expulsées, traversant les nouvelles frontières de l'Allemagne contemporaine. Les autres groupes étaient des soldats ou des prisonniers de guerre (« *Kriegsheimkehrer* ») revenant chez eux, parfois des années plus tard, des « évacués » (« *Evakuierte* ») sans domicile originaires des villes bombardées.

À partir de 1945, les gouvernements militaires alliés (britannique, américain, français et soviétique), en collaboration avec les autorités locales, prirent la responsabilité de gérer et d'organiser ces processus de migration forcée, aux côtés d'organisations telles que l'Administration des Nations unies pour le secours et la reconstruction (ANUSR) et la Croix-Rouge. Dans l'Allemagne de 1945, ravagée par la destruction et les dégâts immobiliers, le logement était la problématique principale ; le camp de réfugiés était un outil infrastructurel central pour fournir un hébergement, mais aussi pour proposer des aides sociales, du travail et soutenir la suite du trajet migratoire. Les années 1940 ont donc été un tournant critique, où les systèmes d'administration publique du Troisième Reich ont laissé la place à l'occupation alliée et aux nouveaux États allemands, avec comme conséquence des continuités et des ruptures dans le personnel, dans les structures et les pratiques administratives, ainsi que dans les lieux (les camps de concentration par exemple sont devenus des camps de réfugiés).

Volonté d'une gouvernance migratoire fondée sur le papier

L'objectif fondamental des administrations qui ont pris en charge les migrants forcés après 1945 reflète une volonté de contrôle et d'ordre, d'une forme de justice et d'équité et de solutions qui soient durables. À cette époque, des millions de personnes étaient sur les routes, les ressources étaient limitées, donnant lieu à d'autres mouvements de population encore. Les autorités ont donc imaginé que leur tâche consistait à gérer et à piloter les mouvements de réfugiés et à leur fournir un hébergement et des soins.

En 1945, des milliers de nouveaux venus arrivaient quotidiennement à Hambourg : il s'agissait de réfugiés venus de l'Est mais aussi de soldats démobilisés. Un système de gestion adéquat a alors été imaginé afin de permettre aux autorités de résoudre la « question réfugiée », comme on l'appelait. On retrouve de nombreuses occurrences de cette expression de « *Flüchtlingsfrage* » (« question réfugiée ») dans les documents administratifs et les discours sociétaux de l'époque. Cette métaphore n'est pas seulement intrinsèquement solutionniste, elle implique naturellement une résolution à travers des réponses d'envergure ; cette tournure de phrase rappelle d'autres « questions » de l'histoire allemande, comme la « question allemande » du XIX^e siècle, qui portait sur la concrétisation d'une unification nationale, ou la « question juive », débattant du traitement devant être réservé aux juifs d'Europe au XIX^e et au XX^e siècles, et qui avait finalement abouti à la « Solution finale », le génocide des juifs au cours de la Seconde Guerre mondiale. En novembre 1945, le gouvernement militaire britannique avait installé 2 600 camps « *Nissen-hut* » dans la ville, permettant aux autorités locales de « *gérer la crise du logement*¹⁴ ». La municipalité, sous l'égide de l'armée britannique et d'un « comité pour les réfugiés » consistant en organisations de charité et en différents représentants de l'autorité, était à l'origine des mesures. Un mémorandum du gouvernement¹⁵, daté du 20 novembre 1945, recommandait aux différents districts de la ville de quelle manière prioriser, enregistrer, contrôler et rendre compte de l'allocation

14. Staatsarchiv Hamburg (StAHH), StAHH, 131-5_151/24. « Wohraumangelegenheiten; Flüchtlingslager, Nissenhütten; Bewirtschaftung von Lagern, Baracken und Wohnheimen », 1945-1950.

15. *Ibid.*, « Rundschreiben Nr. 11, 20.11.1945 ».

des aides et de la mobilité des migrants forcés nouvellement arrivés. Un ratio établi devait être conservé dans les camps entre hommes célibataires, femmes et familles, un nombre exact de mètres carrés était prévu par personne, et des distributions de tickets de rationnement étaient planifiées. Des groupes spécifiques, comme les personnes sans domicile ou celles qui vivaient « *indignement dans des caves* », devaient être mis sur des listes de réserve. Ces processus d'« admission » dans les camps avaient lieu dans un bureau central situé dans la Bieberhaus¹⁶ au centre de Hambourg. Ceci nous amène directement au cœur des mécanismes des infrastructures médiatiques comme partie prenante de ce nouveau dispositif de gestion des réfugiés : l'imaginaire et la logique de l'administratif. Cette opération tout entière reposait sur un système de listes, de cartes de réservation (« *Vormerkungskarte* »), d'index, de fiches, de passeports, de documents sur l'état de santé et d'autres permis et certificats allouant à certains groupes de personnes un régime spécifique de mobilité et d'employabilité.

Le *medium* papier, en permettant d'identifier, d'enregistrer et d'authentifier l'information tout en étant mobile et portatif, réalisait les fantasmes de tri, de contrôle et de gestion temporelle et spatiale des personnes. Des formulaires papier efficaces en termes administratifs et communicationnels, transformés au tournant du XX^e siècle par les réformes administratives et les innovations technologiques en termes de méthodes d'archivages, offraient la possibilité, bureaucratiquement, de contrôler et d'influencer les processus de migrations forcées. Les imaginaires d'ingénierie sociale étaient codés dans des formulaires permettant un tri et un classement spécifique des sujets afin qu'ils soient pris en charge adéquatement. Au moment de l'inscription, les documents affiliaient les corps à des catégories, des mobilités, l'accès à certaines aides, traduisant des données biologiques et biographiques en unités administrativement gérables. Par le biais de la pratique médiatique de l'affiliation, des modèles pour la gestion des réfugiés ont émergé, réduisant et déshumanisant les corps des réfugiés en des unités identifiées et identifiables. Si, dans le contexte de l'après-guerre, les fantasmes humanitaires de pourvoir aux besoins en logement et en soins après les horreurs de la guerre ont certainement guidé le déploiement des infrastructures médiatiques et migratoires, il reste que les pratiques médiatiques d'affiliation par modèle-type, d'identification et de

catégorisation des corps sont potentiellement déshumanisantes et réductionnistes, et qu'elles sous-tendent encore, et de manière de plus en plus évidente, les infrastructures médiatiques et migratoires aujourd'hui.

Permis, papiers d'identité et autres documents

Ce système émergent est devenu un prototype de la gouvernance des réfugiés à l'échelle globale, et de ses infrastructures futures. Retracer le fonctionnement historique des médias démontre de quelle manière ils ont toujours été complices du contrôle spatial et temporel des sujets réfugiés. Si on était un migrant forcé en Allemagne à la fin des années 1940, il fallait correspondre au système de classification et réussir à se frayer un chemin dans ses infrastructures médiatiques : recevoir le statut de réfugié permettait d'accéder à des papiers d'identité afin d'être libre de ses mouvements, à un hébergement, à des aides et à de la nourriture. La planification de ces infrastructures donne un aperçu des imaginaires brutaux reflétant les déséquilibres de pouvoir importants entre administrateurs et sujets-à-administrer. En août 1945, des mesures strictes sont entrées en vigueur à Hambourg afin de freiner l'afflux de réfugiés par le biais d'un « *contrôle plus étroit sur les cartes de rations*. *Le droit à des cartes de rationnement à Hambourg dépend de la permission précédemment reçue de rester dans la ville. La gestion est si stricte que les cartes de rationnement sont uniquement attribuées aux individus ayant reçu le droit de rester*¹⁷ ».

Le permis permettant de rester légalement à Hambourg était également lié à un document dédié. Ceux qui étaient de passage dans la ville et faisaient la demande d'une carte de rationnement devaient fournir un certificat du maire de la ville « *démontrant*

16. La Bieberhaus est un bâtiment historique du centre de Hambourg, qui a toujours abrité sous le même toit un ensemble d'activités, comme des théâtres, des cafés, des lieux de danse, mais aussi l'enregistrement et l'aide aux réfugiés, un centre de dons de vêtements ou un centre d'accueil pour les enfants des rues. Lors de l'arrivée des réfugiés en 2015, il est redevenu un centre de transit pour les réfugiés.

17. [sic!], anglais original (probablement traduit par un fonctionnaire allemand pour le gouvernement militaire britannique), STAHH, 131-1 IL_1233 : « *Betreuung von Heimatvertriebenen, Flüchtlingen und Evakuierten, 1945-1956* ».

► Figure 1. « Certificat », devant être signé par le maire, affirmant que le migrant forcé nommé sur le document était hébergé par la municipalité. StAHH, 131-1 II_1233: « Betreuung von Heimatvertriebenen, Flüchtlingen und Evakuierten, 1945-1956 ».

Wünsche entsprechen ...

Im Auftrage
gez. Dr. Blohm

1233 / 21

Gemeinde den

Bescheinigung

Die Gemeinde Kreis

bestätigt, daß für Herrn/Frau/Fräulein

nebst (Anzahl) Personen Unterkunft bereitsteht unter der Voraus-
setzung, daß alle (Anzahl) Personen auf die Gesamtzahl der Flücht-
linge angerechnet werden, die von der Gemeinde im Rahmen der Aktion Influx
aufgenommen werden müssen.

Der Bürgermeister:

0595 2.1.46

von den folgenden Grund...

la permission donnée par le bourgmestre de la communauté au sein de laquelle le réfugié désire s'installer¹⁸ ». La figure 1 montre le formulaire dédié, qui octroyait le droit de passage.

À la fin des années 1940, les gouvernements alliés étaient désireux d'empêcher des mouvements de population supplémentaires, en particulier devant les migrations croissantes des « zones soviétiques » vers les « zones occidentales ». La fermeture des frontières entre ces zones, avec des passages dépendant de permis, ainsi que des camps de transit sont apparus comme des outils permettant de ralentir, de contrôler et d'objectiver les mouvements. Afin de s'orienter dans la complexité de ces systèmes, une « feuille d'information pour les réfugiés de l'Est » fut imprimée, expliquant les procédures bureaucratiques ainsi que la « propagande écrite et radiophonique » mise en place pour influencer les mouvements potentiels et décourager la migration vers certains lieux. Les informations furent acheminées à des sujets mobiles spécifiquement choisis, montrant de quelle manière,

dans la mobilité ou l'immobilité, les divisions hiérarchiques et raciales reproduisent des relations sociales inégales. Dans les faits, en présentant, à travers la propagande et la mise à disposition d'informations sélectives, une situation incertaine, cette infrastructure médiatique a servi à exclure encore davantage les indésirables. On peut noter de nombreux parallèles entre cet exemple de déploiement stratégique d'une pénurie d'informations infrastructurelles et les procédés contemporains de mise à disposition d'informations pour les migrants, qui visent les migrants désirables et tentent de sous-informer et de décourager les sujets jugés indésirables. Une telle politique d'information a, par exemple, pu être observée à l'automne 2021 lorsque les gardes-frontières polonais ont envoyé des SMS à des numéros étrangers à la frontière entre la Pologne et la Biélorussie afin de décourager le passage des migrants.

18. *Ibid.*

D.R.K.-Wohnheim
Berlin - Tegel

N^o 5065

Heimausweis

(gilt nicht als Personalausweis)

für
Vorname Familienname

Geburtsstaz led., verh., verw., gesch.

eingewiesen am Zimmer Nr.

Eigenhändige Unterschrift

Eintragungen für Verlängerungen:

bis bis

bis bis

bis bis

bis bis

bis bis

bis bis

Ausgeschieden am:

Familienangehörige: Anzahl

Nachweis über empfangene Gegenstände:

Decken

EBnäpfe

Trinkbecher

Bestecke

Messer

Löffel

Fein- Kernseife

Berlin, den

Stempel

► Figure 2. « Carte d'identité du camp ». Recto (à gauche), verso (à droite). Enregistrement des noms, date de naissance, statut matrimonial, date d'entrée, numéro de chambre, signature. Au verso : prolongations et réceptions des biens : couvertures, bols, tasses, couverts, couteau, cuiller. Archive de la Croix-Rouge, Berlin : DRK 4750.

Retracer la chorégraphie des mouvements humains dans les archives met en lumière toutes sortes d'infrastructures papier, médiant les imaginaires émergents de la gouvernance des réfugiés et de l'action humanitaire. Une fois arrivé dans un camp, la mobilité était contrôlée de diverses manières bien précises. À Nuremberg, le « camp Valka » fut établi en 1946 pour héberger et gérer les « *heimatlose Ausländer* », les DP, et plus tard les demandeurs d'asile étrangers. Comme le rapporte un journal en 1953, « *une partie du camp Valka était organisée en poste de quarantaine. Les détenus de cette section du camp étaient séparés des autres détenus par une haute barrière, afin de garantir un examen politique strict*¹⁹ ». Comme le démontre la couverture médiatique des camps par les journaux, les résidents ou « détenus », comme ils étaient appelés alors, étaient stigmatisés spatialement, mais aussi symboliquement. Souvent, des préjugés et des attitudes datant de discours pré-1945 ressurgissaient, dans la population générale, mais aussi parmi les journalistes ou les décideurs, qui pouvaient percevoir la population des camps comme des « marginaux » pathologiques, « sales », et « antisociaux ». Ces discours reflètent les différences complexes et intriquées d'appartenance de classe, de race et d'ethnie qui caractérisaient les différents groupes de réfugiés de l'époque. D'importants marqueurs de différence et de hiérarchie étaient la nationalité et l'ethnicité (les DP, par exemple, pouvaient être juifs, ukrainiens, estoniens, polonais), mais aussi l'héritage de l'Europe de l'Est partagé par les réfugiés et expulsés d'origine allemande. Ceux-ci parlaient des dialectes spécifiques et n'avaient pas la même religion.

La concentration extrême doublée d'une séparation spatiale du reste de la ville est la première strate de l'infrastructure migratoire. Cette strate se perpétue sous forme de technologies médiatiques, comme des permis spécifiques, des papiers d'identité, et des documents structurant la vie dans les camps et contrôlant les activités des résidents. La figure 2 montre une carte d'identité qui était distribuée aux réfugiés. Ces documents pouvaient à la fois permettre et entraver la mobilité : ils étaient la preuve que l'individu identifié pouvait prétendre à des aides sociales et à un hébergement dans le camp, tout en définissant les limites du périmètre de mouvement et en établissant des moments de contrôle.

Les infrastructures transforment les camps de réfugiés en hétérotopies où l'inclusion (pour les soins et l'hébergement) et l'exclusion (de la reconnaissance et de la citoyenneté) sont simultanées²⁰. Les documents distribués reflètent de quelle manière ces infrastructures sont imprégnées des hiérarchies de pouvoir auxquelles l'intersection de la nationalité, du genre, de l'orientation sexuelle et de l'âge donne naissance. Un document interne de l'Administration des Nations unies pour le secours et la reconstruction pour les camps de DP de Greven et de Reckenfeld rapporte que les troupes polonaises se rendaient dans les camps « *pour inviter les jeunes polonaises à des*

19. Federal Archive Koblenz (BArch), B115/5753, 8-Uhr Blatt Nürnberg Nr 16, 21.1.1953: « Valkalager wird zum Bundes-Auffanglager ».

20. Philipp Seufferling, *Media and the Refugee Camp: The Historical Making of Space, Time, and Politics in the Modern Refugee Regime*, Stockholm, Södertörns Högskola, 2021.

“bals”. À certaines occasions, ces soi-disant “bals” ont duré deux ou trois jours²¹ ».

Le « Commandant R.A. », très en colère, souligne ensuite que « toutes les demandes pour emmener des jeunes femmes des camps danser devront être faites aux assistants sociaux de l'UNRRA sur place, qui distribuera des passes pour jusqu'à minuit » et que « tous les DP devront respecter le couvre-feu²² ». Cet exemple démontre comment les camps de réfugiés sont devenus institutionnellement genrés à travers la mise en place de certaines infrastructures. Le « Commandant R.A. » a cherché, par le biais de mesures administratives, à s'adapter aux normes patriarcales selon lesquelles les hommes polonais pouvaient accéder au contrôle et à la « possession » des réfugiées polonaises. En créant certaines conditions administratives spécifiques, les camps de réfugiés ont donc rendu possible la déshumanisation des femmes, les transformant en objets à la disposition des soldats et légitimant ainsi la violence sexuelle et genrée.

Les documents de cet ordre ont infrastructuralisé et bureaucratisé encore davantage le fait d'être un

réfugié et surtout de le devenir au sens administratif : les normes sociales et politiques de la différence étaient inscrites et surveillées par l'ajout de caractéristiques biologiques et biographiques dans les documents. Les camps de transit pour les réfugiés d'Allemagne de l'Est à Berlin-Ouest, par exemple, tenus par la Croix-Rouge allemande, avaient mis en place une infrastructure médiatique systématique, documentant les « raisons de la fuite » des réfugiés (utilisées pour vérifier les requêtes d'asile individuelles) et leurs mouvements lors des différentes étapes de l'enregistrement. La figure 3 illustre ceci par une « feuille volante pour la procédure d'accueil d'urgence », qui contrôlait les mouvements des réfugiés littéralement étape par étape : « services médicaux », « bureau d'évaluation », « vérification de responsabilité », « services sociaux », « police », « pré-check A ».

21. UN Archives, S-0409-0038-05, « BZ/ZO:WEL/Welfare and Education-387-Welfare-Education-Entertainment, Religion, Amenities, Post, Newspapers, 1945-1946 ».

22. *Ibid.*

► Figure 3. « Feuille volante pour la procédure d'accueil d'urgence », documentant les différentes étapes : visite médicale, vérifications multiples, aide sociale, police. Archive de la Croix-Rouge, Berlin : DRK 4750.

Laufzettel für das Notaufnahmeverfahren

Vorl.-Nr.: Reg.-Nr.:

Name: Vorname: geboren:

Familienmitglieder:

Einweisung in Lager: Anmeldung im Lager am:

Lfd. Nr.	Dienststelle mit Straßen- und Namensangabe	Zeitdauer der Erledigung		Wiederbestellt		Stempel- und Sichtvermerk
		Abfertigung Datum	Uhrzeit	Datum	Uhrzeit	
1	Ärztlicher Dienst Marienfelder Allee 66-80 Haus O					
2	Sichtungsstelle Marienfelder Allee 66-80 Haus O					
3	Zuständigkeitsprüfung Marienfelder Allee 66-80 Haus C					
4	Fürsorgerischer Dienst Marienfelder Allee 66-80 Familien und alleinstehende Erwachsene über 24 Jahre Haus L Alleinstehende Jugendliche bis 24 Jahre Haus M					
5	Polizei Marienfelder Allee 66-80 Haus E					
6	Vorprüfung A Meerscheidstraße 8					

Bitte wenden

De cette manière, les aides reçues pouvaient être communiquées entre les différents camps qu'un réfugié traversait, afin d'éviter qu'elles soient attribuées deux fois. Une petite note dans les fichiers internes de la Croix-Rouge sur la surveillance de l'hygiène intime révèle l'omniprésence de la documentation : « *Expérience vécue : les femmes répugnent à se laver (un camp a introduit des bons alimentaires en guise d'encouragement)*²³. » L'ampleur des hiérarchies de pouvoir et de la déshumanisation s'ancre dans les moyens disciplinaires et les infrastructures migratoires. De manière évidente, les camps qui exigeaient des résidentes qu'elles se douchent dans des espaces mixtes et partagés les exposaient à de potentiels faits de harcèlement et de violence. La survenue courante dans les camps de réfugiés de violences sexuelles et genrées, et en particulier de viols, a été expliquée comme découlant des conditions institutionnelles existant dans ces infrastructures très imparfaites créées par des hommes. Dans cet exemple, on voit de quelle manière l'assemblage infrastructural de l'environnement construit des procédures logistiques et de l'organisation administrative pour surveiller l'hygiène corporelle, crée des conditions hostiles pour les femmes : au mieux, cet assemblage semble négliger les risques de violence sexuelle et genrée, au pire, il semble les créer volontairement. Cette pratique de renforcement de la vulnérabilité de certains sujets genrés rappelle douloureusement la culture du viol dans les camps sous le régime nazi et est hantée par la même logique racialisée de sexualisation qui a imprégné le projet colonial²⁴.

Conclusion

En tant qu'infrastructures médiatiques et migratoires, les archives consultées ont été jadis considérées comme des solutions efficaces pour la gestion de la « question réfugiée » de l'époque, permettant de créer, d'enregistrer et de communiquer des informations sur des personnes. La traduction et le codage d'histoires, de destins et de biographies humaines dans des cases, des registres et des index est un acte de médiation des imaginaires du solutionnisme bureaucratique, des statistiques et de l'humanitaire. L'idée d'enregistrer et de traiter les cas des réfugiés sur la base de leurs histoires respectives est aujourd'hui encore le principe organisateur fondamental qui informe les procédures d'asile. En

l'absence de preuves ou de documents relatant une histoire ou des expériences individuelles et constituant une médiation bureaucratique, aucune décision n'est prise sur un dossier. On retrouve également des traces historiques de cette pratique dans la gouvernance des réfugiés après la guerre. Les autorités ont commencé à mettre en place des registres de dossiers, principalement pour que les aides sociales soient attribuées de manière plus juste et pour faciliter les déplacements entre les camps. Ainsi, devenir réfugié serait être infrastructuralisé et se transformer en un dossier, en un document traçable.

Se pencher sur les formes premières de la médiation dans les infrastructures migratoires de l'après-guerre permet de démontrer l'historicité des imaginaires et des pratiques matérialisées dans les infrastructures de la gouvernance des réfugiés. Les relations sociales tissées entre migrants forcés et autorités, sur la base du statut de réfugié, sont médiées, matérialisées et donc infrastructuralisées dans des médias tels que le papier, les registres, les fichiers et les procédures. À l'inverse, les infrastructures médiatiques créent des relations sociales entre les migrants forcés et les autorités étatiques. La dissection de ces processus révèle de quelle manière le contrôle, la gestion et la surveillance des personnes dans le temps et dans l'espace, dans leur mobilité et activités spécifiques par exemple ou lors de la distribution des aides sociales, se transforment en un projet de gouvernance étatique, imprégné de solutions technologiques et puisant dans certaines technologies médiatiques spécifiques. Nous avons souligné en particulier comment, historiquement, certaines configurations médiatiques infrastructurales, visant l'efficacité, se basaient sur l'inscription dans des documents d'informations biologiques et biographiques concernant les corps et les sujets réfugiés, ce qui pouvait mener à des situations dangereuses, par exemple en exposant les femmes à des risques de violences sexuelles ou genrées. Les infrastructures des camps et leurs systèmes bureaucratiques médiatisés transforment les vies qu'ils contiennent en un sujet public par défaut, entravant et surveillant volontairement le domaine privé et autonome des résidents.

23. Red Cross Archive, Berlin: DRK 530.

24. Ann L. Stoler, « Making empire respectable: The politics of race and sexual morality in 20th-century colonial cultures », in *American Ethnologist*, vol. 16, n° 4, 1989, pp. 634-660.

Cette perspective historique détricote une généalogie des technologies médiatiques, et de leur déploiement dans le cadre de la gouvernance de la migration, en soulignant comment les fantasmes de la catégorisation efficiente, du classement et du tri se réalisent quelles que soient les technologies médiatiques. On peut citer des expériences infrastructurelles récentes médiatisées par les technologies de pointe, par exemple lorsqu'il a été exigé des réfugiés que leurs iris soient scannés avant qu'ils puissent accéder à des aides sociales, ou lorsque des réfugiés ont servi de main-d'œuvre bon marché en devant cartographier leurs camps par le biais de Systèmes d'information géographique (SIG) ou en étant contraints de participer à l'économie des « petits boulots » où ils devaient entraîner des systèmes d'intelligence artificielle. Ceci illustre le rôle fondamental des infrastructures médiatiques dans la gestion des soi-disant situations de « crises des réfugiés ». La « question réfugiée » de l'Allemagne d'après-guerre s'est transformée en « crises réfugiées » variées, incluant les Rohingyas au Bangladesh, les Vénézuéliens au Brésil et les Ukrainiens en Pologne. La douleur et les souffrances immenses des déplacements de grande échelle ne sont pas ressenties, perçues ou traitées en dehors de cadres idéologiques et de fantasmes.

Le solutionnisme technologique généralisé et son effet boîte noire, reflétés dans les imaginaires infrastructurels aspirant à ordonner, à gérer et à restreindre certaines personnes mobiles dans le temps et dans l'espace, ne viennent pas de nulle part. Afin d'éviter l'exceptionnalisme technologique, davantage de recherches portant sur les lignées et les précédents historiques sont nécessaires. À des échelles extrêmes, pendant l'ère coloniale et le Troisième Reich, des populations stigmatisées et dominées ont servi de cobayes pour des nouvelles technologies et infrastructures. Au cours du XIX^e siècle et au tournant du XX^e siècle, des pays comme l'Afrique du Sud, l'Inde et le Japon sont devenus des laboratoires pour des expériences portant sur la classification raciale biométrique, à travers les empreintes digitales par exemple²⁵. Les technologies relatives aux tabulatrices ont fait partie intégrante de l'infrastructure qui a « rationalisé la gestion des

travailleurs dans les camps de concentration » de l'Allemagne nazie²⁶. La mise au jour de ces généalogies signale le rôle central des technologies médiatiques comme composants des infrastructures migratoires, et devant donc être politisées.

Selon l'étude des infrastructures migratoires d'après-guerre, les réminiscences coloniales et fascistes de l'infrastructure et de la documentation des corps et de leurs biologies coïncident avec et se transforment en une attention particulière au biographique, qui devient le critère de la catégorisation. Au centre, on retrouve le moment de l'inscription et de la médiation. L'historicisation de la recherche rend ici visibles les processus de négociation s'incarnant dans la mise en œuvre de technologies et de pratiques médiatiques, révélant qu'elles ne sont ni statiques ni pré-existantes, mais toujours contingentes et en évolution. La volonté historique de distinguer et de classer les populations mobiles subsiste dans les outils numériques utilisés par les services administratifs responsables de la gestion des flux migratoires aujourd'hui. D'autres recherches pourraient s'intéresser avec plus de précision aux généalogies historiques des systèmes de classification, à la marchandisation des innovations technologiques sur les sites expérimentaux de la gouvernance migratoire, aux mouvements contestataires, que nous n'avons pas évoqués ici, et aux implications spécifiques de l'extraction d'un travail réfugié par le biais des infrastructures. Sans une reconsidération critique des implications de ces innovations technologiques « boîte noire », les imaginaires contemporains des infrastructures migratoires techno-solutionnistes, qui sur le *continuum* entre humanitaire et sécuritaire tendent de plus en plus à s'orienter vers le sécuritaire, risquent de violer de manière répétée les droits de sujets mobiles spécifiquement ciblés. ■

25. Hidefumi Nishiyama, « Bodies and borders in post-imperial Japan: A study of the coloniality of biometric power », in *Cultural Studies*, vol. 36, n° 1, 2022, pp. 120-140.

26. David Martin Luebke, Sybil Milton, « Locating the victim: An overview of census-taking, tabulation technology and persecution in Nazi Germany », in *IEEE Annals of the History of Computing*, vol. 16, n° 3, 1994, p. 25.